

L'an deux mil vingt-six, les vingt mars à dix-huit heures zéro minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, nouvellement élue et installée dans ses fonctions de Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire sortant, Hélène THEVENIN.

Date de la convocation : 16 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date d'affichage : 23 mars 2026

Nombre de conseillers présents : 14

PRESENTS : THEVENIN Hélène, ANGININ Thierry, BARRET-PAQUES Béatrice, BARTHE Olivier, CRETIN Bérengère, DUBOIS Stéphane, HUNKELEER Sandrine, De KERLEAU Sébastien, LACROIX Marie-Paule, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SADOT Gaëlle, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie

ABSENT(S) excusé(s) : LAVRUT Arnaud

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT,
Ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
M. LAVRUT Arnaud	A	Mme VALENTE Nathalie

Madame BARRET-PAQUES Béatrice a été désignée comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-6 du CGCT

OBJET : C.N.A.S. - DESIGNATION DELEGUE LOCAL ELU AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIAL

Le Comité national d'action sociale (CNAS) est une association à laquelle les élus des collectivités territoriales peuvent adhérer pour faire bénéficier leurs salariés de prestations et d'aides dans le cadre de l'action sociale. Il propose les mêmes prestations que les comités d'entreprise dans le secteur privé.

Depuis une loi de 2007, c'est une obligation pour ces collectivités de donner accès à l'aide sociale aux agents publics territoriaux. La commune de Choisey est adhérente au C.N.A.S.

A ce titre et à la suite du renouvellement du conseil municipal, de nouveaux délégués locaux (élus et agents) représentant la commune au sein des instances du C.N.A.S. doivent être désignés pour 6 années.

Seul le délégué local des élus est désigné par l'organe délibérant.
Après en avoir délibéré à 15 voix pour, le Conseil municipal

DESIGNE **Mme CRETIN Bérengère**
3^{ème} Adjointe au Maire
Domiciliée à Choisey 39100 N°14 rue de Chanchy
Courriel : berengerecretin@gmail.com

Pour accomplir le rôle de déléguée du collège des élus au sein des instances du C.N.A.S.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdit

Le Maire,
THEVENIN Hélène

